

**CAOUTCHOUCS VULCANISES
DETERMINATION DU TAUX D'EXTRAIT
ACETONIQUE OU METHYLIQUE**

Page 1/5

CETTE NORME REMPLACE LA NORME D40 1586

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet la fixation des conditions de détermination de l'extrait acétonique ou méthylque des vulcanisats.

Elle s'applique aux plaques ou aux pièces à base de caoutchouc vulcanisé.

2.PRINCIPE

Une masse connue de caoutchouc dont la nature a été préalablement déterminée, est mise à extraire à reflux pendant un temps défini en présence d'acétone ou de méthanol.

La fraction extraite est séparée du solvant, séchée puis pesée.

3.APPAREILLAGE ET REACTIFS

3.1.BALLON

de 500 ml à col rodé.

3.2.APPAREIL A EXTRACTION SOXHLET

3.3.REFRIGERANT

à 5 boules à bout rodé surmonté d'une tige de verre de 60 cm.

3.4.CHAUFFE-BALLON ELECTRIQUE

3.5.ETUVE A VIDE

réglée à 70 °C.

3.6.CARTOUCHE EN PAPIER FILTRE

3.7.BALANCE

à 0,1 mg près.

3.8.EVAPORATEUR ROTATIF

3.9.CRISTALLISOIR

3.10.ACETONE

qualité pour analyse.

3.11.METHANOL

qualité pour analyse.